

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 44 (1954)

Artikel: Le culte du passé

Autor: Helfer, Edouard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 9° O! braves petits princes,
Il n'est de sot métier;
A tout, dans ce bas monde, faut savoir se plier,
Faut savoir se plier (bis)
- 10° L'était deux petits princes,
Des gamins de douze ans,
Venus du bout du monde, du fin fond des Balkans
Du fin fond des Balkans (bis)

Une mélodie du 18^e siècle a été adaptée à ces couplets. Aujourd'hui, le «pilage des vers» tend à tomber en désuétude. La jeunesse ne songe qu'au sport. On serait heureux d'apprendre s'il y eut jamais, hors des étroites limites du Haut-Vallon, des «pileurs et des pileuses de vers!»

Le culte du passé

Par *Edouard Helfer*, Lausanne

A Cully, la ravissante capitale de Lavaux qu'entoure au nord un vignoble réputé et qui touche au sud les ondes du bleu Léman, un citoyen connu pour sa bonne cave et un vieux pressoir en bois, s'est fait incinérer. Sa volonté, stipulée par testament, obligeait sa famille à déposer ses cendres au haut de sa plus belle vigne et à y construire un banc en pierre. Une vue superbe sur le lac s'offre depuis ce point.

Une clause spéciale du testament met à la disposition de ses meilleurs amis un certain nombre de bouteilles de vin qui doivent être bues sur ce banc, chaque année, le jour de l'anniversaire de la mort du généreux donateur. Et l'on sait que jamais personne ne manque au rendez-vous.

*

Une coutume qui ne manque pas de pittoresque est suivie par les vigneronns qui en ont le moyen. Ils font emmurer un certain nombre de bouteilles de vin de l'année de la naissance du premier enfant, garçon ou fille, auxquelles on ne touchera pas avant que l'enfant ait atteint sa majorité. Parfois, on conserve même ces bouteilles jusqu'à son mariage.

Exposition de sanctuaires suisses

Sous l'impulsion de M. le doyen Brodard, s'est ouverte à Estavayer-le-Lac une très intéressante exposition groupant plusieurs centaines de sanctuaires, chapelles, églises, grottes dédiés à la Très Sainte Vierge Marie.